



Le 27 mars 2021

Communiqué de presse de l'Association Trajectoires

Pôle des métiers d'art. Une occasion manquée

En 2018, la municipalité d'Aubenas a sollicité notre association pour participer à l'élaboration d'un projet de pôle des métiers d'art. L'association Trajectoires intervenait pour apporter l'expertise de la filière des métiers d'art grâce à ses 100 adhérents.

Trajectoires avait publié en 2017 un projet de pôle départemental des métiers d'art, réalisé et ratifié par plus de 100 professionnels des métiers d'art, un projet donnant des pistes sur les besoins de notre secteur, et déclinant des propositions dont l'ambition l'inscrivait dans le cadre d'une politique territoriale.

Pendant 3 ans, quatre professionnels de notre conseil d'administration ont participé à l'élaboration du projet de construction d'un pôle métiers d'art à Aubenas, dans les différentes instances de définition et de suivi du projet, au sein des comités technique et de pilotage comprenant la chambre des métiers, les cabinets d'études, l'agence de développement des métiers d'art et notre association Trajectoires.

En parallèle, la ville d'Aubenas s'inscrivait dans un projet financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ANCT (anciennement EPARECA) pour réhabiliter l'Hôtel Goudard-Ruelle, pour un montant de 3.3 millions d'euros dédié aux métiers d'art.

En 2020, un large consensus s'est dessiné dans les rapports présentés par les cabinets d'expertise sur les besoins des métiers d'art, sur le modèle économique via les propositions et recommandations des différents partenaires. La vision d'un pôle départemental prenant en compte les 450 ateliers d'art de l'Ardèche se dégageait, impulsant une dynamique bénéfique aux commerces, à la population et à l'économie locale. Le projet axé au départ uniquement sur l'installation d'ateliers sur 3 étages a, suite à ces recommandations, évolué considérablement en prévoyant l'installation au rez de chaussée sur 150 M2 d'une boutique d'objets artisanaux, d'une salle d'exposition au 1^{er} étage et de 9 ateliers au 2^{ème} étage.

Notre participation était force de proposition tant sur l'évaluation des besoins que sur les solutions économiques, avec le souci de créer une synergie entre tous les acteurs qui œuvrent pour ce secteur d'activité.

Lors de la réunion du 25 février 2021, la ville d'Aubenas nous a informé qu'elle ne suivrait pas les recommandations du comité technique, au principal motif que le financement de deux emplois pour faire fonctionner l'ensemble du Pole était inacceptable financièrement. L'équipe de la mairie a ainsi présenté un projet replié sur la ville, n'ayant plus rien de commun avec le projet élaboré collectivement dans le cadre du

comité technique. La ville souhaite manifestement faire du « pôle métiers d'art » un espace destiné à la location d'ateliers, avec une gestion exclusive de la ville d'Aubenas par les personnels de la mairie - dans un domaine, nous semble-t-il, qu'une mairie ne devrait pas avoir à gérer sans les professionnels des métiers d'art.

Nous sommes loin des recommandations de l'ANCT qui assignait au projet :

- « Assurer à l'Ardèche, à Aubenas, aux PMA, aux actions innovantes de développement économique au sein de la politique de la ville ... une visibilité nationale » ;

Elle préconisait aussi de :

- *Accompagner les professionnels dans la structuration de leurs besoins et ressources ;*
- *Mutualiser la commercialisation entre PMA ;*
- *Faire que le pôle soit « un écrin à la promotion et à la commercialisation des métiers d'art » et « un outil de développement touristique en écho à la caverne du Pont d'Arc et au Centre d'Art Contemporain » ;*

Par manque de vision départementale et nationale, la municipalité d'Aubenas va faire de l'hôtel Goudart-Ruelle un projet qui se rapproche plus d'une pépinière sans soutien logistique que d'un centre des métiers d'art, unique en France.

C'est une grande déception pour tout le comité technique et pour les professionnels des métiers d'art de voir passer une occasion unique de créer un espace collectif permettant de regrouper en un seul lieu, des espaces de vente, d'exposition, de travail, de démonstration, d'information, de promotion et d'éducation aux métiers d'art, et ce de manière pérenne. Il aurait été possible de faire émerger une synergie avec le centre d'art contemporain tant au niveau de la ligne éditoriale artistique que sur les moyens financiers. Nous nous engageons sur un partenariat à parité public / privé et salariés / bénévoles, comprenant notamment des heures de bénévolat dans le fonctionnement et dans la gestion du centre.

Dans ces conditions, il nous semble qu'il est temps de mettre fin à cette participation de Trajectoires à un projet qui a perdu toute dimension collective, territoriale n'ayant plus de sens pour une association départementale comme la nôtre.

Lors de notre prochaine participation au compte rendu du comité de pilotage, notre position pourrait être reconsidérée si le projet retrouvait sa dimension initiale.